

**CERCLE DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DE LA VIEILLE FRANCE SUD**

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 JANVIER 2018
EXERCICE 2017**

Nombre d'adhérents : 77

Nombre de présents et de pouvoirs : 61

Invités présents : 4

Après avoir salué Mesdames et Messieurs les Maires et Elus, Rémi SAND président du CDMJSEA, Françoise VASSEUR secrétaire générale du CDMJSEA et tous les Amis du cercle, Daniel LAMBERT a déclaré ouverte l'assemblée générale de notre Cercle concernant l'exercice 2017.

Daniel LAMBERT remercie de leur présence :

Monsieur Georges DELHALT, Maire de Le Thillay accompagné de son épouse.

Monsieur Paul LALOTTE, Maire adjoint chargé des sports de Le Thillay.

Monsieur André TOULOUSE, Maire de Roissy-en-France.

Madame Michèle CALIX, Maire adjointe chargée de la vie locale de Roissy-en-France.

Monsieur Yves MURRU, Maire de Puiseux-en-France.

Monsieur Patrice BOULAY, Maire Adjoint de Villiers le Bel.

Madame Elisabeth JOLY, conseillère municipale de Bonneuil-en-France et son époux.

Monsieur Patrice RICHARD, Maire adjoint chargé des sports de Gonesse.

Monsieur Rémi SAND, Président du Comité Départemental des Médailleurs Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif du Val d'Oise.

Françoise VASSEUR, Secrétaire générale du CDMJSEA.

Daniel évoque le souvenir de Gérard VASSEUR parti en 2017, que chacun d'entre nous a rencontré lors de sorties, d'escapades gourmandes ou autres manifestations.

Daniel LAMBERT présente les excuses de :

Monsieur Jean-Pierre BLAZY, Maire de Gonesse.

Monsieur Maurice ANDRIEU, Maire adjoint chargé des sports de Puiseux-en-France.

Le président informe que « pour que cette Assemblée Générale se déroule dans de bonnes conditions, il faut un soutien de la ville d'accueil et nous avons pu compter sur Monsieur le Maire de Le Thillay, ainsi que ses services, que nous remercions chaleureusement.

Daniel LAMBERT rappelle qu'il y a un an, Kiki JANIN lui transmettait le flambeau et avait pris

l'engagement de garder l'esprit du cercle. Le Président demande à l'assemblée d'en juger aujourd'hui.

Pour se faire et avec l'instance dirigeante composée de Guy JOLY, Colette BOULAY, Kiki JANIN, Marie-France LAMBERT, Pascale TUMMEACCIU, Maurice ANDRIEU, Eric BAYE, Christian BARRIER, Patrice BOULAY, Hervé PETIT, Jean-Pierre TRON et de moi-même, nous avons élaboré un programme autour de l'Amitié et la solidarité.

Daniel LAMBERT pense que vous êtes tous présents par amitié et que la convivialité qui existe au sein de notre association ne peut que renforcer cette Amitié. Il note que c'est un réel plaisir de se voir à chaque manifestation, d'évoquer des souvenirs mais aussi de parler de nos sorties que la secrétaire détaillera dans son rapport d'activités 2017 et évoquera les projets 2018.

Daniel LAMBERT informe avoir poursuivi le montage de dossiers de reconnaissance avec des résultats très positifs grâce au soutien de Rémi SAND et Françoise VASSEUR.

Le programme ne pourrait se réaliser sans les finances. En l'absence de notre trésorier Hervé PETIT, c'est Christian BARRIER son adjoint qui vous fera le bilan détaillé dans un contexte toujours aussi difficile.

Daniel LAMBERT ajoute que notre Cercle vit : les effectifs sont stables, 3 nouveaux adhérents en 2017, c'est peu mais comme sur le plan National, Régional ou Départemental, nous n'avons pas trouvé la solution miracle.

Le Président stipule que le temps presse au regard de deux constats :

- Moins d'un quart de nos adhérents ont moins de 60 ans.
- Plus d'un quart de nos adhérents n'habitent plus le Val d'Oise.

Daniel ajoute : « Nous avons encore du pain sur la planche mais cela ne nous fait pas peur ».

Pour conclure, le Président renouvèle tous ses vœux de bonne et heureuse Année 2018, dans un monde perturbé où la génération du « Je » prend le dessus sur l'intérêt général.

Procès verbal de l'assemblée générale du 21 janvier 2017 exercice 2016 :

Le procès verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue à Roissy-en-France le 21 janvier 2017 concernant l'exercice 2016 a été adressé à tous les membres du Cercle courant mars. Aucune question n'a été soulevée concernant ce procès verbal. Il est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités :

Marie-France LAMBERT présente le rapport d'activités 2017, joint en annexe.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier :

Daniel LAMBERT remercie Christian BARRIER qui malgré une blessure au pied est venu afin d'assurer la présentation du rapport financier en l'absence d'Hervé PETIT.

Christian BARRIER donne lecture du rapport réalisé par Hervé.

Mesdames, Messieurs, chers adhérents et amis,

Je suis désolé de ne pas être parmi vous aujourd'hui pour vous présenter les comptes de notre association pour l'exercice 2017. Thierry étant malade je suis resté auprès de lui.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et surtout une bonne santé.

J'en profite aussi pour remercier les adhérents et néanmoins amis qui nous ont apporté leurs soutiens à Thierry et moi lors du passage de la tempête « Eleanor » en Savoie pendant les fêtes de fin d'année qui a provoqué de gros dégâts aussi bien dans les chalets que sur les routes d'accès au Beaufortain.

Je remercie Christian BARRIER, le trésorier adjoint, qui prend le relais pour vous présenter l'exercice 2017 du Cercle des Médaillés de la Vieille France Sud.

Conformément aux dispositions de nos statuts, je vous présente les comptes de l'année 2017.

Notre association a clôturé le 31 décembre 2017 les comptes de son exercice comptable.

A la suite de cette présentation, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes.

Pour rappel, les comptes peuvent être librement consultés au siège du CEVIFS.

Merci à la commune de Le Thillay qui nous reçoit ce matin.

Je remercie les communes pour leurs aides financières : Arnouville (200 €), Bonneuil en France (200 €), Gonesse (500 € en achat), Le Thillay (300 €), Louvres (100 €), Marly la Ville (350 €), Puiseux en France (250€), Roissy en France (300€), Villeron (200 €), Villiers Le Bel (100 €) ainsi que le conseil départemental (190 €). Sans ces aides, le Cercle ainsi que la reconnaissance des bénévoles ne pourraient fonctionner.

Je remercie Thierry Janin, notre vérificateur au compte, pour son travail et je vous prie d'excuser son absence car pour des raisons médicales il ne peut être avec nous aujourd'hui.

Il a transmis à notre Président son compte-rendu.

Le compte de résultat du CEVIFS pour l'année 2017 fait apparaître un montant de 16 441,14€ de recettes et un montant de 17 815,47€ de dépenses.

Le résultat de l'exercice 2017 se solde donc par un déficit de 1374,33€.

Christian procède ensuite à l'analyse des postes « Recettes » : Détail des comptes joint en annexe

Nous constatons que l'ensemble des subventions, communes et département, toutes confondues restent stables.

Les dons faits par les adhérents et leur participation à la tombola restent équivalents.

Concernant l'étude du poste important : voyage, sorties et repas du cercle dans sa globalité en comparaison entre l'année 2016 et 2017 fait apparaître en recette un différentiel en notre faveur d'un crédit de 1737,35€ (12505€ en 2016 et 13942,35€ en 2017). Ce différentiel est dû à la participation plus importante des adhérents aux sorties.

Analyse des postes «Dépenses » :

Cette année marque une réelle baisse des postes de frais postaux passant de 230,10€ en 2016 à 137.70€ pour 2017 ainsi que les achats de fournitures.

Ces baisses sont la résultante de la mise en place d'une communication faite par le bureau, d'envois par courriel. Nous encourageons donc l'utilisation de ces services. A cette occasion, le bureau vous saurait gré de rester vigilants en répondant aux accusés de réception et de nous faire part en retour de vos décisions lors des demandes d'inscriptions ou avis sur les différentes manifestations dans le but d'être au plus juste dans nos dépenses engagées. Une bonne gestion passe par l'implication de tous. Nous vous remercions pour cette attention toute particulière.

Le poste action sociale a lui aussi, diminué nettement passant de 722€ en 2016 à 248,90€ en 2017. Ceci en soit est une bonne nouvelle car il a regroupé l'année précédente beaucoup d'achat de fleurs offertes à nos défunts.

Le poste regroupant les voyages, sorties et repas du cercle dans sa globalité passent en 2016 d'un montant de 13 977,42€ à 16 190,94€ soit un débit de 2 213,52€ cela s'explique par plus de manifestations et sorties et plus de qualités dans les prestations choisies par le Cercle.

En conclusion le poste voyages, sorties, repas fait ressortir : dépenses moins recettes, une stabilité par rapport aux dernières années. Le manque de concrétisation des inscriptions pour le voyage en Champagne est venu grever le budget prévisionnel par la perte des gratuités offertes pour un nombre minimum de participants et cela malgré la prise en charge comme chaque année d'une partie des frais par le Cercle. A ce déficit s'ajoute le remboursement anticipé du voyage en 2016 en Normandie d'une de nos adhérentes pour un montant de 400€. L'assurance a procédé au début de cette année au remboursement. Celui-ci sera repris sur l'exercice 2018.

Notre solde en banque au 31 décembre 2017 est de 2 759,24€ au crédit.

Rapport du Vérificateur aux comptes :

En l'absence de Thierry JANIN, vérificateur aux comptes, son rapport sous enveloppe, est remis à Brigitte FEUTRY, adhérente et présente dans l'assemblée, elle en donne lecture.

Monsieur le Président, membres du bureau, chers adhérents, chers amis.

Vous voudrez excuser mon absence à cette assemblée ; mon état de santé fait que je ne peux me déplacer et me joindre à vous cette année .Vous m'en voyez désolé.

Avant de débiter mon rapport, permettez-moi de vous présenter à tous , ainsi qu'à vos proches, mes

meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2018.

Je profite aussi de ce temps de parole pour remercier ici tout particulièrement les amis de l'association qui se sont souciés de notre santé ainsi que des déboires que nous avons connus récemment en Savoie suite au passage de la tempête ELEANOR, par leurs conseils, leurs appels ou leurs messages. Cela m'a énormément touché et m'a apporté un vrai réconfort.

Merci pour vos gestes de sincère affection et amitié.

En vertu du mandat qui m'a été confié lors de la dernière Assemblée Générale de l'association du CEVIFS, j'ai l'honneur de vous faire part des conclusions des vérifications que j'ai mené en présence de Monsieur Hervé PETIT Trésorier de l'association.

J'ai eu à ma disposition toutes les pièces comptables liées à l'exercice 2017.

J'ai pu valider, par sondage, un certain nombre d'écritures et de soldes comptables.

J'ai également vérifié les soldes en banque au 31 décembre 2017.

Les vérifications effectuées me permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association.

Qu'il me soit permis de féliciter Monsieur Hervé PETIT pour la qualité du travail accompli, son adaptation au nouvel outil de travail informatique mis en place cette année et le remercier pour la bonne présentation des pièces, ce qui a facilité mon travail de vérification.

En conclusion, je vous propose de donner quitus au Trésorier du Cercle de la vieille France-Sud (CEVIFS).

Le Président remercie le Trésorier pour son travail, son adjoint pour la présentation et le certificateur aux comptes pour nous avoir effectué son rapport malgré ses soucis de santé qui, espérons le, s'atténueront courant février.

Le rapport financier du Trésorier et celui du Vérificateur aux comptes sont approuvés à l'unanimité.

Le Président demande si une personne de la salle souhaite se présenter comme vérificateur. Il précise que M. Thierry JANIN a par écrit renouvelé sa candidature pour le poste de Vérificateur aux comptes. Sa candidature est adoptée à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2018 :

Christian BARRIER présente le budget prévisionnel 2018 qui s'élève à 17 050,00 €. Il donne lecture des divers comptes. Budget joint en annexe.

Le Trésorier rappelle qu'il compte sur les aides et soutiens des Maires en 2018.

Le budget est acté.

Virement sur le compte solidarité :

Christian BARRIER informe que le compte social s'élève à 1 817,58 € et propose de maintenir les intérêts du livret sur ce compte solidarité. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Cotisation 2019 :

Daniel LAMBERT propose de maintenir, en 2019, le montant de la cotisation à celle du CDMJSEA plus une valorisation de 1 € par adhérent. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président renouvelle sa demande auprès de Rémi SAND et sollicite le CDMJSEA pour fixer le montant d'une cotisation plus élevée et de reverser aux cinq Cercles 1 € par adhérent.

Programme d'activités 2018 :

Colette BOULAY, secrétaire adjointe présente les manifestations du Cercle, à savoir :

▶ Le 8 février proposition de sortie de Françoise VASSEUR pour une visite du Centre départemental de Spéléologie du Val d'Oise installé dans la carrière des 15 Arpents à Villiers Adam.

▶ Le 3 mars assemblée générale du CDMJSEA à Villiers le Bel. L'assemblée départementale ayant lieu sur notre secteur, nous comptons sur votre participation.

▶ Le repas du Cercle le samedi 7 avril 2018 au restaurant municipal de Le Thillay.

Les bulletins d'inscription vous seront transmis.

▶ Les marches. Dès le retour du beau temps cette activité sera reprise. Vous serez informé par messagerie ou appel téléphonique pour les habitués.

▶ En juin 2018 Manifestation à l'Arc de Triomphe concernant le centième anniversaire de la mort de Roland GARROS, aviateur de la première guerre mondiale.

▶ Du 21 au 23 septembre 2018 une sortie en Baie de Somme. Le projet est en cours d'étude.

▶ Les foulées gonessiennes le dimanche 7 octobre 2018: marche ou course pour les plus actifs.

▶ Les sorties culturelles. Vous serez informés au fur et à mesure des manifestations

Dès à présent nous vous informons du spectacle des Ballets du Val d'Oise prévu les 12 et 13 octobre à la salle Jacques Brel

▶ Tir : Devant le succès de l'activité un nouveau challenge nous sera proposé par Jacques DEVILLE et Christian BARRIER.

▶ Participations aux événements des diverses communes dans la mesure où nous serons informés par les Municipalités.

Questions écrites :

Aucune question écrite n'a été posée.

Daniel LAMBERT répond toutefois à une question qui a été soulevée plusieurs fois concernant l'envoi des convocations à l'assemblée générale par messagerie. Il rappelle la réglementation les convocations peuvent être adressées par courrier simple ou par courrier électronique. En pratique, la convocation par voie de courrier électronique se pratique de plus en plus et a l'avantage de ne rien coûter à l'association.

Allocutions des Personnalités :

Intervention de Monsieur André TOULOUSE, Maire de Roissy-en-France :

Monsieur TOULOUSE constate que le flambeau passé à Georges DELHALT est un succès. Son accueil est une réussite. André TOULOUSE et Michèle CALIX, Maire adjointe, ont beaucoup de plaisir de nous retrouver. André TOULOUSE constate que nos activités sont importantes, font envie, mais il est trop sollicité et ne peut participer à toutes les activités des associations. André TOULOUSE souhaite bon courage au Cercle et bon vent.

Michèle CALIX informe que le 13 mars 2018 une classe de CM2 de Roissy-en-France accompagnée de collégiens, lycéens et pompiers participeront au ravivage de la Flamme. Un enregistrement sera effectué afin de le diffuser aux Roisséeens à la Cérémonie du 11 novembre.

Intervention de Monsieur Yves MURRU, Maire de Puiseux-en-France :

Monsieur MURRU est heureux d'être à nouveau parmi nous aujourd'hui. Il félicite le Président et excuse son ami Maurice ANDRIEU, absent, qu'il a persuadé de se soigner et espère nous recevoir à Puiseux lors de la prochaine assemblée générale.

Intervention de Monsieur Patrice BOULAY, Maire Adjoint de Villiers le Bel :

Patrice BOULAY présente les excuses de Monsieur MARSAC, Maire de Villiers le bel, en réunion de quartier ce matin. Patrice rappelle qu'il est membre du comité directeur du CEVIFS et membre du CDMJSEA, et se trouve bien impliqué. Il constate que Villiers le Bel a des efforts à faire dans le montage de dossiers de reconnaissance et c'est l'objectif de l'année. Il rappelle que l'assemblée générale du CDMJSEA se tiendra à la salle Jacques Brel de Villiers le Bel, face au commissariat.

Intervention de Monsieur Paul LALOTTE, Maire Adjoint aux sports de Le Thillay :

Monsieur LALOTTE est heureux d'être parmi nous. C'est une première et déclare avoir tout à apprendre du Cercle. C'est avec plaisir qu'il prendra une adhésion et espère aller plus de l'avant avec le Cercle.

Intervention de Monsieur Patrice RICHARD, Maire Adjoint de Gonesse :

Monsieur RICHARD présente les excuses de Monsieur BLAZY, Maire de Gonesse. Il ajoute que la ville de Gonesse continuera son partenariat avec l'association. Il félicite Christiane JANIN pour les années précédentes et Daniel LAMBERT pour le travail effectué cette année. Il présente ses meilleurs vœux et fera le maximum pour participer à nos actions.

Intervention d'Elisabeth JOLY, conseillère municipale de Bonneuil-en-France :

Elisabeth JOLY informe avoir fait le maximum avec Monsieur HERKAT afin de trouver des personnes à mettre à l'honneur, mais il y a peu d'associations à Bonneuil et le résultat est négatif à ce jour.

Le Président insiste et l'encourage dans ses recherches.

Intervention de Monsieur Georges DELHALT, Maire de Le Thillay :

Monsieur DELHALT remercie son Adjoint qui souhaite adhérer au cercle.

Georges DELHALT informe accorder en 2018 une subvention comme les années précédentes. Il rappelle que la situation n'est pas facile, les communes ayant de moins en moins de ressources mais avec son conseil municipal, il veillera à maintenir le montant de la subvention.

Monsieur DELHALT évoque ensuite le Mille Club où l'on est réuni et ses origines. Il y a 50 ans, 1000 bâtiments identiques étaient offerts aux collectivités à condition qu'ils soient construits par une association locale. Il y a 50 ans Monsieur LECONTE, Maire à l'époque avait opté pour cette structure plutôt que la construction d'une piscine dont le coût de fonctionnement aurait été plus onéreux. C'est le vélo club et l'association d'athlétisme qui l'on construit. Aujourd'hui il en reste peu. On en compte néanmoins à Puiseux, Gonesse et Roissy. Georges DELHALT précise que les assemblées générales des diverses associations de la commune ont lieu ici, ainsi que les rencontres de nos Anciens. Le bâtiment est toujours en bon état et il en remercie les deux associations.

Georges DELHALT remercie le président et son comité directeur et renouvelle ses vœux à l'ensemble des personnes présentes.

Intervention de Rémi SAND, Président du Comité départemental des Médailleurs Jeunesse, Sports et de l'Engagement Associatif :

Monsieur SAND félicite Christiane JANIN et Daniel LAMBERT car il a constaté que le Cercle de la Vieille France Sud est le plus dynamique, les animations sont variées, exceptionnelles et exemplaires. Rémi SAND ajoute qu'il a grand plaisir, à chaque fois, à venir nous voir.

Concernant les cotisations, Rémi SAND informe que Monsieur HUNEAU, Trésorier, doit transmettre l'état des adhérents avec les entrées et sorties et confirme que les dons encaissés par le CDMJSEA (1€) seront reversés au CEVIFS. Il rappelle que les dons du CDMJSEA étaient, auparavant reversés à la Fédération pour la propriété du Boisseron. Lorsque la propriété a été vendue les dons ont abondé le compte action sociale du CDMJSEA.

Concernant les reconnaissances, Rémi SAND précise que quelque soit la médaille en France, seul le diplôme est donné par le Gouvernement et les Ministères. Le CDMJSEA est subventionné et une partie leur permet de financer les médailles de bronze remises par les collectivités.

Concernant le Département c'est la préfecture du Val d' Oise qui organise en juin et décembre les remises des Flamme et des Médailles.

Concernant la Région, cette dernière offre les médailles en fonction des moyens. D'ores et déjà Rémi SAND informe que d'ici peu de temps, seules les médailles d'or et d'argent seront offertes, mais plus les médailles de bronze.

Quant aux Ministères, un papier sous simple enveloppe est envoyé à l'intéressé et c'est au CDMJSEA de veiller afin d'intégrer les remises de reconnaissance lors de manifestations officielles.

Rémi SAND regrette que les Ballets du Val d'Oise aient subi la rigidité d'un fonctionnaire et fera le nécessaire afin de réparer cela.

Rémi SAND rappelle que toute reconnaissance n'est valable qu'après sa publication dans le BMR.

Mais en primeur il est heureux d'informer qu'au 1^{er} janvier 2018 obtiendront une médaille de bronze Manuel QUINTARD (Judo) et Marie-Laure LORGNET (Ballet du Val d'Oise).

C'est officieux, mais la parution devrait arriver très prochainement : médaille d'argent pour Jean-Pierre HENNEBELLE et Fabien RESCH et une médaille d'or pour Brigitte FEUTRY, Présidente des Ballets du Val d'Oise. Brigitte confirme que l'association a été créée en 1967 et en assure la présidence depuis 1979.

Concernant Monsieur PETIT de Roissy en France, la demande a été faite par Angelo PARISIS. Aucun avis n'a été demandé au Maire ni au CDMJSEA.

Rémi SAND informe que Monsieur MOULINET a été remercié et le nouveau directeur de la Cohésion Sociale est Mr BOUHAFS RIAD. Rémi SAND informe avoir un rendez vous programmé afin d'uniformiser les demandes. La secrétaire demande à Rémi SAND de veiller à ce que l'avis du Maire soit impérativement sollicité. On constate aujourd'hui que certaine personne présentée, sans doute par des gens de connaissance, se voit attribuer une médaille d'or alors qu'elle a démissionné de toutes activités ; une médaille « n'est pas se faire mousser » et la plupart des véritables bénévoles ne la réclament pas. L'ensemble des personnes présentes partage cet avis.

Alain BESSE demande : « Qu'en est-il des reconnaissances de personnes n'habitant pas dans le même département. Le dossier type peut être rempli actuellement par un parrain, un président d'association mais l'attribution a toujours lieu dans la ville de résidence ou un département qui ne le connaît pas obligatoirement ». Il manque un lien quelque part. Rémi SAND espère pouvoir évoquer ces questions lors de sa réunion.

Concernant le Ravivage de la Flamme, Rémi SAND précise que notre ami Jean-Pierre TRON est secrétaire général du Ravivage. Au département une date est toujours réservée, entre novembre et décembre et une date en juin concernant la Région avec Monsieur PALACIO. Cette année Rémi SAND informe avoir invité Georges DELHALT et c'est avec beaucoup de plaisir qu'il lui remet un livre souvenir avec de magnifiques photos prises lors de cette manifestation.

Georges remercie le président et souligne le caractère impressionnant et émouvant de la manifestation.

Remise de distinctions :

Marie-France LAMBERT remet une plaquette souvenir à Georges DELHALT pour l'excellent soutien qu'il nous apporte.

Un calepin du CEVIFS est remis à Françoise VASSEUR, secrétaire du CDMJSEA et à Paul LALOTTE, maire adjoint aux sports de le Thillay.

Monsieur Georges DELHALT transmet la Flamme à Yves MURRU qui accueillera l'assemblée générale l'année prochaine, le 19 janvier 2019. Une petite réplique est remise à Georges DELHALT, le grand modèle ne faisant que passer dans les différentes collectivités du secteur qui accueillent l'assemblée générale du Cercle.

L'assemblée est clôturée à 11 heures 50.

Monsieur DELHALT renouvelle le plaisir d'accueillir le Cercle, remercie l'ensemble de ses collègues et personnes présentes et souhaite que le Cercle continue à veiller aux Bénévoles, responsables de tout, qui consacrent beaucoup de leur temps et qui sont « une espèce en voie de disparition » à protéger. Il évoque encore le statut du bénévolat resté dans les oubliettes et invite les membres présents au verre de l'Amitié.

Distribution de chocolats:

Une douceur est remise aux aînés présents

Christiane et Georges DELHALT, Claudie et Robert ROQUE, André TOULOUSE, Louis KERHERVE, Jacqueline PELLETIER, Christiane JANIN qui en remettra une également à notre doyenne Fernande ESTIEU.

Tirage au sort de la tombola :

1^{er} et 2^{ème} prix : un repas du cercle le samedi 7 avril 2018 : Evelyne PETIT et Louis KERHERVE

La Secrétaire
Marie-France LAMBERT

Le Président
Daniel LAMBERT